OFFRE D'EMPLOI
MUNICIPALITÉ DE SAINT-JOACHIM

INSPECTEUR (TRICE) EN BÂTIMENTS

Responsabilités

Sous l'autorité du responsable de l'urbanisme et/ou de la direction générale, le titulaire du poste planifie, dirige, coordonne et contrôle les activités relatives aux travaux de construction et à l'émission des permis municipaux. Il assure la vérification et les différents suivis relatifs à l'environnement et s'assure de l'application de la réglementation et de la législation en urbanisme selon les politiques en vigueur à la Municipalité de Saint-Joachim.

Inspection et demande de permis

Effectuer l'inspection du territoire pour vérifier le respect de l'ensemble des lois et règlements ou politiques en vigueur.

Recevoir, compléter et analyser les demandes de permis et de certificats d'autorisation de construction, de rénovation ou d'occupation.

Analyser les demandes selon leurs natures (construction, rénovation, piscine, coupes forestières, ou autres), et effectuer une vérification sur le terrain – si nécessaire.

S'assurer de la conformité des demandes de permis à la réglementation et émettre les permis et certificats.

S'assurer de l'application de toutes les normes de construction et d'urbanisme en vigueur édictées dans différents règlements.

Inspecter à la fin des travaux pour vérifier si l'application de la réglementation a été respectée selon la nature du permis émis et selon la fréquence usuelle.

Assurer la fermeture des permis pour l'envoi aux évaluateurs selon la procédure.

Prendre contact avec le citoyen, lorsque requis, et faire tous les suivis nécessaires selon la procédure.

Procéder à l’émission des permis pour les installations septiques.

Répondre et donner suite aux plaintes des citoyens et les renseigne sur divers sujets reliés aux règlements municipaux et provinciaux.

Rédiger les rapports d'inspection et émet des avis d'infraction.

Témoigner à la Cour municipale pour les dossiers qui lui sont assignés.

Effectuer des enquêtes ou suivis divers en relation avec les autres services de la Municipalité.

Rédiger des propositions de modifications à apporter à la réglementation existante.

Environnement

Assurer la mise en application des différents règlements environnementaux.

Autres

Respecter les normes de santé et sécurité en vigueur.

Respecte les règlements et les directives applicables en tout temps lors de l’exécution de son travail.

Assumer d’autres responsabilités spécifiques ou mandats relevant de sa compétence suite à des circonstances particulières ou encore à la demande du directeur général.

Organiser son aire de travail et la gestion des dossiers de manière à être facilement assisté en cas d’absence.

Le contrat de travail est pour une période initiale d’un an. La période de probation est de six (6) mois.

Effectuer toute autre tâche connexe à son emploi.

Exigences

Formation

Un Diplôme d'Études Collégiales (DEC) en architecture ou en aménagement du territoire ou dans un champ de compétence équivalent ou en urbanisme.
Toute combinaison d'expérience jugée satisfaisante.

Expérience professionnelle

De 2 à 3 ans d'expérience de travail pertinente dans un poste similaire d'inspection municipale et de délivrance de permis.

Connaissances techniques

Posséder un véhicule et un permis de conduire classe 5 valide.
Bonne connaissance de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, de la Loi sur la protection du territoire agricole et du règlement Q2.r. 22, installations septiques, LQE (environnement).

Connaissance de la suite Office (Word, Excel, PowerPoint et Access) et de l'utilisation d'Internet et du courrier électronique.

Connaissance du programme CIB Informatique (un atout).

Connaissance du programme Autocad ou Illustrator ou Photoshop ou Sketch-up -(un atout)

Posséder une attestation du cours de santé et de sécurité en milieu de travail de l'APSAM (un atout).

Compétences génériques

Avoir d'excellentes aptitudes pour la gestion, la planification et l'organisation.

Avoir une bonne connaissance de la Municipalité de Saint-Joachim – un atout.

Posséder de bonnes habiletés en communication écrite et verbale.

Être capable de gérer son stress et de s'adapter à différentes situations.

Avoir le sens des responsabilités et posséder une grande autonomie.

Faire preuve de leadership et de jugement.

Posséder de bonnes habiletés pour la résolution de problèmes.

Avoir de la facilité à travailler en équipe.

Commentaires

Si vous correspondez au profil demandé et que vous recherchez un défi unique, tant par la diversité que par la qualité des projets à réaliser, transmettez votre candidature **avant 10h00, le vendredi 3 octobre 2014** à :

Municipalité de Saint-Joachim, Roger Carrier, directeur général
dg@saintjoachim.qc.ca

Seules les personnes retenues pour une entrevue seront contactées.

Accorder une autorisation écrite à l'effet que la Municipalité est autorisée à communiquer avec les personnes mentionnées aux références.

Conditions salariales

Les conditions salariales seront établies selon la politique salariale en vigueur et le taux horaire varie entre 20.95$ et 23.93$ selon l'intégration à compléter.